



Réfugiés : Anne Hidalgo appelle le Maire du 15e arrondissement à la responsabilité

La Préfecture de Paris et d'Ile-de-France a réquisitionné mercredi deux gymnases parisiens afin d'héberger temporairement des réfugiés. Des élus du 15e arrondissement se sont opposés à cette décision, barrant l'entrée d'un des sites et dispersant les réfugiés dans les rues. Anne Hidalgo appelle le Maire de l'arrondissement à tenir ses responsabilités en matière de solidarité.

Une importante opération de mise à l'abri de réfugiés s'est tenue ce matin aux abords de la Halle Pajol. La Préfecture de Paris et de Région Ile-de-France, la Ville de Paris et les associations spécialisées ont pris en charge plus de 1.100 réfugiés à la rue, qui se sont vu proposer un hébergement d'urgence dans l'attente du traitement de leur situation administrative.

Les places en centre d'hébergement d'urgence ne permettant pas de couvrir l'ensemble des besoins identifiés ce matin, la Préfecture de Paris et d'Ile-de-France a été tenue dans l'urgence de réquisitionner deux gymnases parisiens – dans les 13e et 15e arrondissements – afin qu'ils tiennent lieu, pendant quelques jours, d'hébergement temporaire.

A l'arrivée des travailleurs sociaux et des réfugiés dans le 15e arrondissement, une délégation d'élus menée par le Maire Philippe Goujon (LR) et le député Jean-François Lamour, s'est opposée à cette décision préfectorale, barrant physiquement l'entrée du gymnase et dispersant les réfugiés dans les rues voisines. Des mots vifs ont été prononcés, des coups de pieds auraient même été donnés dans leurs baluchons. Philippe Goujon s'est indigné auprès d'un représentant de la Ville en qualifiant indûment de « clandestins », les réfugiés qui devaient être accueillis.

« Cette attitude est inadmissible, d'autant plus de la part d'élus de la République qui ont un devoir d'exemplarité. Nous sommes dans un Etat de droit : lorsqu'une décision préfectorale est prise, celle-ci doit pouvoir s'appliquer. La liberté d'opinion est une chose, ne pas respecter les représentants de l'Etat en est une autre », réagit avec fermeté Anne Hidalgo.

« Au-delà du droit, il y a une ligne rouge sur le plan humanitaire que je ne veux pas voir franchie : celle de la violence envers les réfugiés. Qu'elle soit verbale ou sous la forme d'une pression physique, cette violence n'a pas sa place à Paris, capitale des droits de l'Homme, qui a fondé son histoire sur la solidarité et l'accueil des populations opprimées », explique la Maire de Paris.

« J'appelle le Maire du 15e arrondissement à tenir ses responsabilités en matière de solidarité et à faire entendre raison aux membres de son équipe qui ont barré ce matin l'entrée de ce gymnase aux réfugiés et aux travailleurs sociaux qui les accompagnaient. La solidarité, ça n'est pas seulement des beaux discours, c'est aussi des actes », souligne Dominique Versini, adjointe à la Maire en charge de la solidarité.

« Nous faisons face à une crise migratoire sans précédent. Nous avons des femmes, des enfants et des hommes qui ont vécu la guerre et qui sont aujourd'hui dans les rues de Paris dans une situation de misère inacceptable. Tous les arrondissements doivent prendre leur part et s'impliquer pour venir en aide à ces personnes, de la même manière que nous venons en aide aux sans-abris et aux Parisiens en situation de précarité », ajoute Anne Hidalgo.

Depuis un an et demi, près de 12.000 réfugiés présents sur le territoire parisien ont été mis à l'abri. Pour compléter les moyens mis en œuvre par l'Etat, la Ville de Paris et les associations, Anne Hidalgo a annoncé début juin la création d'un centre humanitaire, dans le nord de la capitale, répondant aux normes de l'ONU.

Composé de bâtiments modulaires, il garantira aux réfugiés qui arrivent sur le territoire parisien un toit, des soins et des repas, pendant les quelques jours nécessaires à leur orientation vers les dispositifs de l'Etat les plus adaptés à leur situation. Les travaux d'aménagement viennent de débiter et son ouverture est programmée à l'horizon de la mi-septembre.

Contact presse : Ismail Mansouri / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61